

LES PROGRAMMES

Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

- . Réunion avec le syndicat VALDEM pour la recherche de financements de projets
- . Réunion avec l'association « le comptoir des cocottes » pour la recherche de financements des projets
- . Webinaire organisé par la Région Centre Val de Loire sur les dispositifs d'aides économiques
- . Réunion en visio avec le bureau d'études en charge de la programmation OPAH-RU de Vendôme
- . Rencontre avec l'association « Dos d'Âne » (présentation des actions de l'association, partenariat possible avec le projet Life)
- . Point avec la ville de Vendôme sur l'aménagement des espaces publics et de la circulation douce dans le cadre du réaménagement du Faubourg Chartrain
- . Réunion "Café visio" du réseau des développeurs territoriaux de la Région Centre Val de Loire



L'ÉNERGIE

Contrat d'Objectif Territorial (COT)

- . Restitution de l'étude de faisabilité bois de St Firmin des prés (école , mairie, salles associatives, bibliothèque)
- . Analyse des offres travaux du projet de chaufferie de Lunay (groupe scolaire)
- . Dépôt des demandes de subventions COT et FEDER pour le projet de chaufferie bois des Gîtes des pignons (St Martin des Bois)

LIFE Let's Go4Climate

- . 3 jours de formation à l'animation de réunions « L'intelligence collective au service des Territoires »
- . Point sur le projet Life avec Jean-Claude THUILLIER, élu référent
- . Réunion en visio avec les formateurs et les stagiaires de la journée d'information sur « les conversations carbone » du 10 mai 2023



LIFE_LETSGO4Climate « Osons la transition ! » : où en est on ?

Baptisé LIFE_LETSGO4Climate (Local Energy Transition Strategy Going For Climate), ou en français "Osons la transition !", ce projet s'inscrit dans la COP régionale et vise à faire émerger des initiatives citoyennes autour de la sobriété énergétique et de la production d'énergie renouvelable.

Lancé officiellement le 4 mars 2021 par la Région Centre Val-de-Loire, cette expérimentation se déploiera en région jusqu'en 2025. Les actions de ce projet sont financées par la Région Centre Val-de-Loire et l'Union Européenne.

Le Pays Vendômois fait partie, depuis janvier 2023, des 6 nouveaux territoires impliqués dans ce projet, au côté de la Communauté de communes Champagne Boischaux (36), Châteauroux Métropole (36), le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais (45), la Communauté de communes Touraine Est Vallée (37) et la Communauté de communes Ecueillé Valençay.

L'objectif du projet est simple et d'actualité : accompagner les habitants dans la réalisation d'actions concrètes en faveur de la transition énergétique, pour une consommation et une production d'énergie plus respectueuses de l'environnement.

Il est prévu pour chaque territoire un diagnostic territorial énergétique, des formations, la mobilisation de 100 citoyens autour de 4 ateliers sur la transition énergétique et des actions de sensibilisation à la sobriété, puis des cycles de réunions de « conversations carbone » en 2024.

Depuis le début de l'année, le Pays Vendômois a participé à un séminaire d'intégration avec les autres territoires retenus, a bénéficié d'une journée d'information sur la transition énergétique (organisée à Pezou, en présence de 35 élus, agents et représentants d'associations environnementales), a assisté une journée de sensibilisation aux « conversations carbone » et a suivi 3 jours de formation à l'animation à l'intelligence collective pour animer les ateliers à venir.



Séminaire d'intégration



Formation de 3 jours à l'intelligence collective

L'évènement de lancement de l'opération se tiendra le mercredi 20 septembre 2023 au Minotaure (palais des fêtes) à Vendôme avec « Le cabaret des métamorphoses », spectacle à 20h00, suivi d'un échange entre les spectateurs et les partenaires du projet « Osons la transition ! ». L'entrée est gratuite et sans inscription préalable. La compagnie Spectabilis présentera une famille de cabarettistes, qui se voit contrainte de changer des habitudes forgées de longue date. Au rendez-vous : musique, humour et bonne humeur ! Mais pas seulement... Ce petit cabaret symbolique invitera aussi le spectateur à explorer notre relation au changement, à l'adaptation, à la prise de conscience. C'est plus particulièrement autour de la thématique de l'adaptation au changement climatique qu'il cherche à questionner. Que faire lorsqu'on ne peut plus continuer comme avant ?



Suivront, à partir d'octobre 2023, 4 ateliers pour échanger entre habitants sur les questions des énergies renouvelables et de la sobriété énergétique. Chacun pourra participer à des ateliers d'accompagnement au montage de projets citoyens de transition énergétique orientés vers la production d'énergies renouvelables ou vers la diminution de la consommation d'énergie : monter des projets d'énergies renouvelables, de sensibilisation, de partage d'objets, de réemploi, de covoiturage, d'alimentation locale... et tout autre projet que les participants auront envie de porter !

Ces ateliers gratuits, ouverts à tous avec collation offerte, se tiendront les :

- Mercredi 18 octobre 2023 à 18h45, atelier 1 « Notre territoire » : présenter les objectifs et enjeux de la démarche - salle des associations à Saint-Ouen.
- Mercredi 22 novembre 2023 à 18h45, atelier 2 « Du constat à l'action » : partager le diagnostic du territoire et définir les actions que les collectifs souhaitent porter collectivement - lieu à venir sur Perche et Haut Vendômois ou Collines du Perche.
- Samedi 13 janvier 2024 à 9h00, atelier 3 « La transition concrètement » : visiter un site de production d'énergie renouvelable local et discuter avec un collectif déjà impliqué dans la transition - salle des fêtes de Mazangé.
- Mercredi 17 janvier 2024 à 18h45, atelier 4 « Notre transition » : commencer à se projeter dans un projet collectif et définir les premières actions - lieu à venir sur Perche et Haut Vendômois ou Collines du Perche.

Les inscriptions aux ateliers sont possibles depuis le site internet du [Pays Vendômois](https://www.paysvendomois.fr) (dès réouverture courant juillet) et sur <https://www.life-lets-go4climate.eu/> rubrique « étapes du Projet / Ateliers »

À partir de février 2024 auront lieu des cycles de « conversations carbone » qui seront animés par des « facilitateurs carbone » recrutés sur le territoire et formés spécifiquement. La campagne d'information pour le recrutement des 10 « facilitateurs carbone » (5 binômes) se tiendra à partir de mi-septembre. Leur formation de 3 jours est programmée les 13, 14 et 15 février 2024.

« CONVERSATIONS CARBONE » c'est quoi ?

Connues depuis plus de 15 ans au Royaume-Uni, les Conversations carbone constituent une méthode originale pour accompagner chacun vers un mode de vie plus sobre en carbone.

Faire évoluer son mode de vie pour le rendre plus compatible avec le climat est difficile, aussi bien pour des raisons pratiques et rationnelles, que psychologiques et sociales. Cette méthode permet d'aborder en même temps les aspects techniques du changement climatique et ses dimensions psychologiques liées aux comportements.

En pratique, un cycle de Conversations carbone est une série de 6 ateliers de 2 heures échelonnés sur quatre mois.

Réunis en groupe de 8 à 10 personnes, les participants abordent individuellement et collectivement plusieurs sujets comme l'énergie à la maison, la mobilité, l'alimentation et l'eau, la consommation et ses déchets ...

La participation à l'ensemble du cycle permet à chacun de construire son propre plan d'actions, simples et concrètes, qui permettra de réduire son empreinte carbone..

Comment participer à un cycle de Conversations carbone ?

5 cycles de Conversations Carbone seront organisés à partir du mois de février 2024 sur le Pays Vendômois. Ces cycles seront ouverts à tous les habitants, pas besoin d'être un expert pour agir en faveur du climat ! Ils seront entièrement gratuits avec inscription obligatoire. Le seul engagement est d'assister à l'ensemble des ateliers du cycle.

Toutes les informations, en particulier les dates, les lieux et les modalités d'inscription, seront en ligne sur le site internet du Pays Vendômois à partir de décembre 2023.



Plateforme REV (Rénover En Vendômois)

Afin d'organiser une nouvelle campagne de sensibilisation des habitants du vendômois aux économies d'énergies, le Pays Vendômois vous propose d'organiser des balades thermographiques dans vos communes.

Qu'est-ce qu'une balade thermographique ?

Accompagnés d'un conseiller énergie, muni d'une caméra infra-rouge, les participants arpentent les rues du village afin de détecter les sources et les fuites de chaleur des logements. Les images prises durant la balade, sont ensuite projetées lors d'une conférence de restitution par le conseiller énergie qui peut alors proposer les solutions techniques adaptées aux logements ainsi que les aides financières.



A quoi sert une thermographie ?

La plupart des logements présentent de nombreuses déperditions thermiques difficiles à quantifier et à déceler : défauts d'isolation, problème d'étanchéité, ponts thermiques... La caméra thermique permet de détecter toutes les pertes de chaleur du logement qui occasionnent de l'inconfort et font grimper les factures d'énergie. Il est alors plus facile d'agir sur les travaux prioritaires et améliorer la performance énergétique de son logement.

Si vous souhaitez organiser un évènement similaire dans votre commune, contacter la Plateforme Rénover En Vendômois qui vous accompagnera dans l'organisation de cet évènement.



Afin de bien nous organiser à l'avance, nous aimerions avoir une réponse sur les dates retenues avant le 15 septembre 2023, les premières réponses seront validées.

Dates disponibles, session hiver 2023/2024 :

Semaine 47	Lundi 20/11	Mardi 21/11	Mercredi 22/11	Jeudi 23/11
Semaine 48	Lundi 27/11	Mardi 28/11	Mercredi 29/11	Jeudi 30/11
Semaine 49	Lundi 04/12	Mardi 05/12	Mercredi 06/12	Jeudi 07/12
Semaine 50	Lundi 11/12	Mardi 12/12	Mercredi 13/12	Jeudi 14/12
Semaine 02	Lundi 08/01	Mardi 09/01	Mercredi 10/01	Jeudi 11/01
Semaine 03	Lundi 15/01	Mardi 16/01	Mercredi 17/01	Jeudi 18/01
Semaine 04	Lundi 22/01	Mardi 23/01	Mercredi 24/01	Jeudi 25/01
Semaine 05	Lundi 29/01	Mardi 30/01	Mercredi 31/01	Jeudi 01/02
Semaine 06	Lundi 05/02	Mardi 06/02	Mercredi 07/02	Jeudi 08/02
Semaine 07	Lundi 12/02	Mardi 13/02	Mercredi 14/02	Jeudi 15/02

Projet Alimentaire Territorial (PAT)



JUSTICE SOCIALE

. Organisation d'un groupe de travail avec des associations d'aide alimentaire, élus et acteurs agricoles pour travailler ensemble à mettre en place un projet permettant l'accès à tous à des produits locaux, de qualité et durables.

RESTAURATION COLLECTIVE

Zoom

Organisation d'un goûter à Montoire pour mettre en avant l'utilisation de produits locaux en restauration scolaire

Dans le cadre de leur démarche d'approvisionnement de la restauration scolaire en produits locaux, la Confédération Paysanne et le SIVS de Montoire ont organisé le 2 juin un « goûter des producteurs » ouvert à tous, afin de présenter aux élèves et aux parents les actions menées au sein du restaurant scolaire de Montoire. Après la dégustation de différentes pâtisseries préparées par les producteurs locaux de la Confédération Paysanne, le SIVS de Montoire a présenté leurs engagements concernant la loi EGalim et le travail mené par le restaurant scolaire avec les producteurs locaux. Ce goûter était également l'occasion d'échanger sur le consommateur local et les enjeux.



Au travers de la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial, le Pays Vendômois accompagne les restaurants collectifs du territoire à atteindre les objectifs EGalim avec par exemple la mise en place de formations. Le cuisinier scolaire et les élus du SIVS de Montoire ont notamment participé à ces dernières en 2022.

. Dans le cadre du réseau des cuisiniers scolaires, le 21 juin après-midi a été organisée une visite de l'exploitation agricole en agriculture biologique « La Ferme du Chat Blanc » à Maves qui produit notamment des pâtes et des légumineuses et travaille avec la restauration collective. L'occasion de comprendre comment sont fabriqués les produits distribués en restauration collective et d'identifier les besoins des producteurs et des cuisiniers pour faciliter l'introduction de produits locaux !



ÉCONOMIE LOCALE ET PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE

. Afin d'initier collectivement de premières actions à mettre en place sur le Pays Vendômois pour faciliter l'installation et la transmission des exploitations agricoles, le Pays Vendômois en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher, la SAFER Centre et Terre de Liens Centre-Val de Loire a organisé le mardi 13 juin après-midi une demi-journée d'informations et de réflexions pour identifier notamment les collectivités territoriales (élus et agents) peuvent intervenir sur ces problématiques. Les personnes présentes étaient invitées à identifier des actions à mettre en place concernant les enjeux suivants :

- Maintenir et soutenir l'élevage sur le territoire
- Encourager l'installation de maraîchers
- Agir face à la pression foncière

Des ateliers seront organisés à partir de la rentrée scolaire de septembre pour poursuivre les réflexions et initier des actions à mener sur le territoire du Pays Vendômois.

Présentation à la presse du coffret de bienvenue « Pays Vendômois » proposé au travers du dispositif Jobpack Loir-et-Cher

Dans le cadre des missions de Be LC Agence d'attractivité du Loir-et-Cher et notamment de l'accompagnement des nouveaux arrivants en Loir-et-Cher, l'agence met à la disposition des employeurs le service "Jobpack Loir-et-Cher" permettant ainsi de favoriser l'intégration des nouveaux employés. Avec ce service, les nouveaux arrivants bénéficient d'un coffret de bienvenue avec des produits alimentaires, des brochures... Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, le Pays Vendômois en coopération avec l'Agence d'attractivité a créé un coffret d'accueil spécial « bienvenue au Pays Vendômois » dans lequel il est possible de retrouver des produits locaux du Pays Vendômois et une brochure présentant les productions agricoles du Pays Vendômois, le Syndicat Mixte du Pays Vendômois et le PAT !



DATES IMPORTANTES

- 21 juin – 11 juillet : lancement de l'appel à manifestation d'intérêt auprès des établissements du Pays Vendômois possédant un restaurant collectif (hors scolaires) pour identifier les établissements intéressés par un accompagnement à la réduction de leur gaspillage alimentaire. Cet accompagnement sera réalisé (sous réserve de financements) par les associations ATHENA et Perche Nature. Cette action s'inscrit dans le cadre du PAT.

DIVERS

- . 05/06 : Réunion du Bureau du Pays Vendômois
- . 27/06 : Réunion d'équipe

Dates

- . 04/07 : Réunion d'équipe avec la Présidente
- . 05/07 : Réunion du Comité Syndical à 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Amand-Longpré
- . 07/07 : Rendez-vous de négociation au Conseil Régional concernant le prochain CRST du Pays Vendômois, en présence de la Présidente et du Directeur

NOUS CONTACTER



SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS

02.54.89.12.20
7 avenue Gérard Yvon - 41100 VENDÔME
syndicatmixte@pays-vendomois.org
www.pays-vendomois.org

L'ÉQUIPE

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT
Directeur : Laurent PINEDA - 02.54.89.12.21 ou 06.85.23.49.72
Assistante : Sabrina BREZOUT - 02.54.89.12.20

Chargés de mission maîtrise d'énergie :
Jérôme DESOEUVRE - 02.54.89.12.23 ou 06.43.54.25.89
Thomas HUBERT - 02.54.89.12.23 ou 06.43.47.54.16

Chargée de mission LEADER : Romane BRÉGÉA - 02.54.89.12.22 ou 06.08.48.38.98
Chargée de mission Projet Alimentaire Territorial (PAT) : Oriane MARCADET - 06.81.61.27.31
Chargée de mission Contrat Local de Santé (CLS) : Graziela PEREIRA - 06.50.78.93.09